



77^{Eme} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser, avant tout propos, mes sincères félicitations pour votre nomination à la tête de la 6^{ème} Commission et pour votre conduite remarquable de nos travaux.

Soyez assuré du plein soutien de la Côte d'Ivoire dans l'accomplissement de cette tâche.

Je remercie également toutes les instances impliquées dans la gestion du système de justice des Nations Unies, en particulier le Secrétaire général, le Bureau des services d'Ombudsman et le Conseil de justice interne, pour leurs rapports éclairants.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le Royaume du Maroc au nom du Groupe Africain et voudrait faire les observations ci-après, à titre national.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire reste attachée à un système judiciaire des Nations Unies dont la qualité renforce la crédibilité, l'audience et l'autorité de notre Organisation commune.

Alors que le multilatéralisme et la bonne gouvernance internationale sont mis à rude épreuve, une gestion exemplaire des différents services judiciaires de l'ONU, peut servir de modèle et de source d'inspiration à ses Etats membres.

C'est pourquoi, ma délégation se réjouit des progrès enregistrés dans l'amélioration du fonctionnement du système de justice des Nations Unies, comme l'attestent les chiffres communiqués par le Conseil de justice interne, en sa qualité de gestionnaire central dudit système.

Monsieur le Président,

La réduction du nombre de dossiers en instance et le traitement diligent des nouveaux cas, notamment au sein des Tribunaux du Contentieux administratif et d'Appel ainsi que du Bureau d'Ombudsman, sont des signes encourageants en matière de gestion du personnel des Nations Unies.

C'est le lieu pour ma délégation de saluer également le nouveau programme de réforme du Secrétaire général qui comprend un système d'évaluation de la performance du personnel.

Cette nouvelle méthode d'évaluation dénommée « évaluation à 360 degré », qui permet aux membres du personnel de faire des observations à leurs supérieurs hiérarchiques, est un gage de transparence. Elle renforce également l'esprit de responsabilité et incite au travail bien fait.

Je voudrais tout aussi me féliciter du renforcement du multilinguisme au sein des différents services des Tribunaux, qui font l'effort d'aller au-delà des langues de travail que sont l'Anglais et le Français.

